



Les formations supérieures courtes en Auvergne-Rhône-Alpes

JUIN 2025

—
SYNTHÈSE
—

Contexte

Les formations supérieures courtes post-bac, d'une durée de 1 à 3 ans, sont conçues pour fournir des compétences techniques et professionnelles rapidement mobilisables. Pourtant, de nombreux étudiants poursuivent ou reprennent des études dans les deux années suivant l'obtention de leur diplôme. Cette recrudescence pose un double défi : répondre aux besoins immédiats du marché du travail tout en offrant un enseignement suffisamment général pour permettre aux diplômés d'accéder à un large éventail de secteurs ou de poursuivre leurs études.

En 2020-2021, 20,1% des étudiants étaient inscrits en formation supérieure courte professionnalisante en région Auvergne-Rhône-Alpes¹.

Objectif

Cette contribution analyse dans quelle mesure les formations supérieures courtes répondent

aux besoins du monde socio-économique des territoires, tout en offrant des passerelles pour des études supérieures plus longues. Elle identifie également les principaux freins à leur visibilité et leur image auprès des familles, des étudiants, mais aussi des employeurs.

Enjeux

Les régions font face à des besoins croissants en compétences et en emplois. Les formations professionnalisantes constituent des leviers essentiels pour y répondre. Leur attractivité, leur adéquation avec les besoins du monde socio-économique mais aussi avec les attentes des étudiants sont des enjeux majeurs pour répondre à ces besoins.

Questions

- Quelle finalité pour les formations supérieures courtes ? Répondre aux

besoins immédiats du monde socio-économique et/ou donner une formation plus transversale permettant d'insérer les diplômés dans différents secteurs ?

- Comment la Région peut-elle davantage promouvoir ces formations dans le cadre de ses différents champs de compétences et ainsi améliorer sa contribution au développement socio-économique des territoires ?

Démarche

La commission a mené plusieurs auditions auprès d'experts issus du territoire régional. Les échanges ont mis en lumière les spécificités, les objectifs, mais aussi les besoins des formations supérieures courtes. La commission a également auditionné des représentants d'employeurs pour comprendre la relation des formations avec le monde socio-économique, mais aussi des étudiants pour cerner leurs attentes et leurs besoins.

¹ STRATER Auvergne-Rhône-Alpes 2022 « Diagnostic territorial de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation ».



Les préconisations du CESER

1

Préconisation 1

Soutenir l'offre de formations labellisées et valoriser les parcours

Les actions

- Privilégier les informations des guides régionaux vers les formations labellisées.
- Réorienter les financements régionaux vers les formations à diplôme reconnu, notamment les DAEU.
- Mettre l'accent sur les formations courtes dans les dispositifs régionaux et multiplier ces derniers : bus de l'orientation, caravane des métiers, salons des métiers etc.
- Utiliser les actions de communication existantes pour les jeunes filles dans le secteur industriel en faveur des formations courtes.
- Définir les conditions d'une bonne utilisation de l'IA dans le domaine de l'orientation, en s'appuyant sur les personnels du secteur.
- Valoriser et mieux faire connaître les outils et moyens existants auprès des jeunes et des familles, notamment O'rêka.

2

Préconisation 2

Développer et renforcer les interactions entre le monde des formations et le monde socio-économique

Après plusieurs auditions, le CESER a pu constater un manque de synergie entre certaines formations et le monde économique. Les échanges existants sont souvent insuffisants ou peu fluides. Le CESER souligne l'importance de mettre en place des échanges plus réguliers avec des dispositifs favorisant la compréhension des enjeux de chaque partie prenante.

Les actions

- Collecter et partager les bonnes pratiques en organisant des séquences de rencontre multipartenaires. Ces échanges permettraient de confronter les attentes de chaque partie et de favoriser une meilleure compréhension mutuelle.
- Encourager l'obtention d'une certification d'encadrant, de tuteur de stage.
- Encourager les professionnels à davantage participer aux conseils de perfectionnement et aux évaluations.
- Encourager les établissements à développer des partenariats avec le monde socio-économique et réciproquement.



3

Préconisation 3

Se loger, se déplacer, se nourrir : renforcer les solutions de proximité pour ce public spécifique

Les formations courtes sont majoritaires dans les campus de proximité, situés dans les petites et moyennes villes, ces campus font d'autant plus face à des problématiques de mobilité, de logement et de restauration des étudiants.

Les actions

- Développer un répertoire de logements sur les sites de formations.
- Actions en partenariat avec les collectivités territoriales, exemple des Villas des étudiants en santé.
- Recentrer les aides en un guichet unique « Vie étudiante ».
- Développer les internats.
- Prise en charge par les collectivités publiques des frais de déplacement en faveur des étudiants.
- Assurer un meilleur cadencement des transports en commun.
- Favoriser les échanges multipartenaires.



4

Préconisation 4

Initier et soutenir des formations très spécialisées et attractives pour les territoires

Le CESER a auditionné des représentants de formations courtes, très spécialisées, dont le nombre reste limitée en France. Ces formations présentent de haut taux d'employabilité des jeunes diplômés, au niveau national et international. Elles permettent un accès rapide à l'emploi, répondent à des besoins précis du monde socio-économique et favorise le développement des territoires par leur attractivité.

L'action

La Région pourrait susciter l'émergence de nouvelles formations très spécialisées et innovantes en procédant à des appels à manifestation d'intérêt ou des appels à projets. Pour identifier précisément les besoins locaux, la Région peut notamment s'appuyer sur les observatoires de l'emploi local.

Développer de telles formations présente plusieurs intérêts :

- L'employabilité des jeunes sur des métiers d'avenir.
- Les jeunes diplômés sont des employeurs en devenir.
- Le rayonnement de la région et des territoires.
- L'innovation dans des partenariats gagnant-gagnant.
- Développer et valoriser des métiers.



L'offre de formation supérieure doit répondre à la diversité des profils, des parcours et des besoins présents en Auvergne-Rhône-Alpes. Les formations supérieures courtes constituent une réponse adaptée à certains de ces profils. Elles représentent une excellente porte d'entrée vers le monde professionnel tout en permettant une éventuelle poursuite d'études.

Ce rapport met l'accent sur l'importance des formations courtes diplômantes et qualifiantes. Il vise à mettre en lumière les atouts, mais aussi les limites, de ces formations. Il cherche également à valoriser la richesse de l'offre de formation sur le territoire régional, tant par la variété des thématiques proposées que par sa répartition géographique.

D'autres enjeux, abordés mais non développés dans ce rapport, sont également à prendre en compte, notamment :

- Les enjeux de territorialité ;
- Le lien en entre le monde scolaire et l'enseignement supérieur.

Crédit photos : 123 RF



Téléchargez l'avis sur ceser.auvergnerhonealpes.fr

CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / LYON
125 rue Smith – CS 90051 – 69285 Lyon cedex 02
T. 04.26.73.49.73

CESER AUVERGNE - RHONE-ALPES / CLERMONT-FERRAND
59 Bd Léon Jouhaux – CS 90706 - 63050 Clermont-Ferrand Cedex 2
T. 04.73.29.45.29